Nos racines celtiques

du gaulois au français

Pierre **Gastal**

DICTIONNAIRE

éditions désiris

Du même auteur

Sous le français, le gaulois, Le Sureau, 2002

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Ouvrage publié avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.adverbum.fr

© DésIris 2013

ISBN : 978-2-36403-061-9

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Toutefois, l'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie (photocopie, télécopie, copie papier réalisée par imprimante) peut être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) - 20, rue des Grands-Augustins - 75006 Paris.

NOS RACINES CELTIQUES

Du gaulois au français

DICTIONNAIRE

Pierre Gastal

Préface du Père Joannès Dufaud

« Tout pays, tout dirigeant qui brûle ne serait-ce
qu'un peu de sa culture
porte un coup à la société tout entière. »

Vaclav Havel

« Il doit y avoir d'autres moyens de rendre justice à l'homme,
d'autres manières de changer la vie et, à tout prendre,
peut-être ferait-on bien de ne pas toujours sacrifier
les Gaulois au profit des Romains... »

Pierre-Jakez Hélias, *Le Cheval d'orgueil*

Mes remerciements vont avant tout au professeur Christian Rieb, de Dole, pour sa fidèle amitié et sa précieuse collaboration. Durant toutes ces années, avec passion et une remarquable efficacité, il a nourri ma réflexion de ses recherches étymologiques, tâche pour laquelle il a un réel talent. Qu'il trouve ici l'expression de ma très profonde reconnaissance.

Ma gratitude s'adresse aussi au Père Joannès Dufaud et au Père Émile Bleuzen, assomptionnistes. Le premier, occitaniste distingué, pour sa trop élogieuse préface ; le second, homme de grande culture et celtisant comme il en est peu, pour les remarques toujours pertinentes qu'il m'a faites à l'examen du manuscrit.

Merci à Étienne de Poncharra qui a réalisé une première mise en page avec une compétence inégalable et en prenant sur son temps libre.

Une pensée particulière à mes amis Jean-Marie Mathieu et Matha Perrier pour leurs encouragements.

Merci enfin à mon épouse et à mes enfants qui ont supporté avec beaucoup de bienveillance, de patience – je n'ose dire de résignation –, d'innombrables journées, et des années durant, passées devant l'ordinateur.

PRÉFACE

Comme tous les écoliers de France, nous avons appris jadis notre histoire nationale. Nous récitions, sans sourciller : « Autrefois, notre pays s'appelait la Gaule et ses habitants se nommaient les Gaulois. ». Plus tard, en classe de 4e, nous traduisions le *De Bello gallico* – la *Guerre des Gaules* de Jules César. Ces *Commentaires*, sorte d'aide-mémoire d'un conquérant, nous livraient, dans un style dépouillé et avec une impression d'objectivité, outre les faits de guerre, maintes observations sur les usages, le langage, les rituels druidiques. On était intéressé.

Mais tout n'était pas dit... La connaissance de nos ancêtres restait limitée. Les Gaulois ou Celtes n'ont rien écrit. Le savoir des druides et le parler des peuplades qui, par vagues successives, ont envahi notre pays, nous sont parvenus de façon fragmentaire par les ouvrages grecs et latins, et grâce à la tradition orale, quoique voilés dans nos langues parlées : breton que l'on sait apparenté au gaulois ; basque, plus ancien encore, qui témoigne de l'héritage préhistorique ; langues romanes que nous connaissons bien ou encore le flamand. En nous rappelant cependant que les Celtes ont occupé bien plus que le monde occidental.

Mais restons dans l'Hexagone ! Un riche substrat linguistique, comme feu sous la cendre, couve et imprègne notre langue occitane et le français courant. D'autre part, combien de monuments mégalithiques, de lieux-dits... témoignent toujours de notre préhistoire, si nous savons voir et écouter ?

Notre région – le rivage rhodanien et ses alentours (Drôme, Ardèche, Isère, Haute-Loire...) – est particulièrement favorisée, riche d'un passé plusieurs fois millénaire. Ainsi, à titre d'exemple, Jean-Louis Roudil, directeur de recherche au CNRS, a-t-il pu étudier de près et décrire notamment *Les dolmens de l'Ardèche*, dans un ouvrage magnifiquement illustré et édité par le Conseil Général de l'Ardèche.

Plus haut, toujours en Vivarais, nous ne manquons pas de souvenirs immémoriaux. Notre langue occitane résonne, à sa façon, d'antiques phonèmes qui, pour des oreilles sensibles et averties, évoque des parlers étranges mais bien harmonisés avec le latin tardif.

Écoutons ces toponymes : La Louvesc, Le Rouvesc, Chirac-Blanc, le Suc de Chai, le Suc du Besset, le Suc de Mirabel, les ruines de Mahun (de Magdunum), Vernosc, Vanosc, la Cance, Éclassan, Roche-Lige, Roche-Corb, Corbières à La Farre.

Mes propres recherches en langue occitane, en vue de quelques publications, m'ont amené à l'étude même de l'étymologie. La bibliothèque de la Faculté catholique de Lyon, rue du Plat, m'a été d'un grand secours. Mais il faut compter parfois sur la chance. Or, il y a quelque quatre ou cinq ans, la chance m'a donc souri en me faisant connaître l'homme

inattendu, chercheur lui aussi et dont les visites à Nîmes m'ont comblé. Un savoir prodigué simplement mais avec chaleur, une présence encourageante et qui fait grandir comme celle du maître à côté de l'élève. C'était Pierre Gastal.

Pierre Gastal !

Jeune retraité de l'enseignement, Pierre Gastal a accompli sa carrière comme professeur d'histoire et de géographie dans la Drôme. Issu d'une famille languedocienne, il m'apprend que son grand-père était natif de la région de Sommières dans le Gard. Pierre réside à Valence. Bien placé pour connaître et faire connaître concrètement ce couloir par où ont déferlé tant de cultures, depuis le Néolithique au moins jusqu'aux incursions sarrasines en Valentinois, aux VII^e^ et VIII^e^ siècles.

Dans le présent ouvrage, les références à l'histoire et à la géographie coulent de source, régulièrement, apportant aux éléments de la linguistique une mise en perspective séduisante. Que seraient en vérité l'histoire et la géographie sans le concours des langues qui sont un complément, un moyen de connaissance nécessaire des hommes et des sociétés humaines ? Et que vaudrait inversement l'étude d'une langue si elle ne s'intéressait au peuple qui la parle avec son passé et son enracinement dans un territoire ?

Si déjà des auteurs chevronnés, des érudits, d'humbles chercheurs ont ouvert la voie, publié de généreux essais, fait entrer dans les dictionnaires le résultat de leurs découvertes et de leurs analyses ; si, dans le même temps, de nombreuses et magnifiques découvertes (monuments, inscriptions...) ont fait avancer l'histoire, l'occasion est trop belle pour ne pas la saisir et, pour le chercheur, de poursuivre sa quête, avec plus d'ardeur, de façon originale.

Pierre Gastal ne pouvait rester en marge. Pour se mettre en piste, avec déjà un bon bagage de connaissances et la trempe voulue, il suffisait d'une étincelle. C'est ainsi qu'après une lecture – comme par hasard –, précisément le livre d'Henriette Walter, *L'aventure des langues en Occident*, il s'est lancé lui aussi à la recherche du gaulois.

Du coup, me dit-il, il a dévoré tout ce qu'il a pu trouver sur la langue gauloise, sur les traces qu'on en trouve. En 2003, il publie son premier livre : *Sous le français, le gaulois*. « Ébauche sommaire », me dit-il. Il faut imaginer les heures de travail, depuis quinze ans, avec en tête un objectif : le désir d'enrichir autant que possible nos connaissances, d'étoffer les quelques lexiques, des listes bien maigres au départ de quarante ou cinquante mots. Mais, c'est en butinant sur toutes fleurs que l'abeille élabore son miel.

L'ouvrage est maintenant sous nos yeux. La gerbe a été bien liée, présentée, lourde brassée d'une longue et patiente moisson dans les livres et sur le terrain...

Deux parties principales.

C'est d'abord une importante exposition du travail de recherche : présentation de la langue, comment l'approcher, en retrouver les traces ? Tableaux de correspondance entre les idiomes, historique des langues en évolution et diversifiées, renvois obligés au breton et au gaélique, au latin, au grec, au ligure, au gotique... listes de mots et de racines. Vraiment, un corpus éblouissant de science maîtrisée.

Une seconde partie est consacrée au dictionnaire proprement dit, très riche, détaillé, référencé à souhait. Des rapprochements, souligne l'auteur, que nul n'avait faits jusque-là. Et, dans le dictionnaire, de nombreux mots gaulois que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

Mais ne vaut-il pas mieux aller au livre plutôt qu'à tout ce que l'on peut en dire ? Bien comprendre le propos de Pierre Gastal, la finalité de son ouvrage. Le titre et le sous-titre indiquent clairement la démarche, d'abord une remontée vers *Nos racines celtiques* pour un retour *Du gaulois au français*.

Car, ce qui hante, je crois, Pierre Gastal, esprit pratique, au regard même d'une langue qui évolue naturellement mais décline pour, peut-être, disparaître, c'est, écrit-il, « la dégradation... à l'oral comme à l'écrit » de la langue française.

Ne serait-il pas opportun de lire ou de relire le livre déjà ancien du professeur René Étiemble : *Parlez-vous franglais ?* Afin de rester sur ses gardes face aux nouvelles marées qui risquent de fausser notre langue et de lui faire perdre sa pureté, son âme. Plus que jamais, il importe de veiller, de retrouver l'authenticité du français, respecter sa grammaire, sa syntaxe, son orthographe. Le dernier mot de Pierre Gastal : « alerter ». Un signal non pour paniquer ou subir, mais bien pour nous encourager, aider les jeunes, avoir le souci du bien dire, du bien écrire.

En définitive, et c'est de tout cœur, nous adressons à l'ami Pierre nos vives félicitations et notre gratitude pour son travail considérable et admirable ; pour l'utilité et le service rendu avec un « amour désintéressé de la langue » qui caractérisait pareillement l'éminent Claude Hagège dans sa *Contribution linguistique aux sciences humaines*.

Pierre Gastal m'accordera, s'il lui plaît, de le remercier personnellement de m'avoir fait découvrir de nouvelles racines, celtiques et autres, en me communiquant en toute confiance et amitié les prémices d'un ouvrage qui sera également utile à plus d'un pour une meilleure connaissance de l'occitan, moins parlé, menacé il est vrai, mais au moins « protégé », écrit selon une graphie normalisée, et chanté dans nos soirées associatives.

Merci à Pierre Gastal ! À son ouvrage, bon vent printanier !

Joannès DUFAUD
Nîmes, lundi 5 avril 2010

1 ATREBATES
2 VEROMANDUI
3 BELLOVACI
4 SUESSIONES
5 SULBANECTES et VADICASSI
6 MELDI
7 PARISII
8 RAURACI

1 MENAPII
2 MORINI
3 ATREBATES
4 VEROMANDUI
5 BELLOVACI
6 VELIOCASSES
7 SUESSIONES
8 MELDI
9 PARISII
10 LEXOVII
11 VIDUCASSI
12 BODIOCASSI
13 ABRINCATES
14 AULERCI DIABLINTES
15 REDONES
16 VENETI
17 NAMNETES
18 TURONI

1 TURONI
2 BITURIGES VIVISCI
3 BOIATES
4 COCOSATES
5 VASATES
6 NITIOGROGES
7 RUTENI
8 RUTENI PROVINCIALES
9 ELUSATES et SONTIATES
10 ILURONENSES et BENEHARNI
11 BIGERRIONES
12 CONVENAE
13 CONSORANNI
14 VOLCAE TECTOSAGES
15 SORDONES

1 LEMOVICES
2 VELLAVII
3 SEGOVELLAUNI
4 HELVII
5 TRICASTINI
6 RUTENI
7 VOLCAE ARECOMICI
8 CAVARI (stricte et proprie)
9 ALBICI et SOGIONTII
10 REII
11 RUTENI PROVINCIALES
12 VOLCAE TECTOSAGES
13 ATACINI
14 SUELTERI, VERUCINI, LIGAUNI
15 OXYBII
16 VELLAUNI, NERUSII et DECIATES

LA LANGUE GAULOISE

PRÉSENTATION

Certains mots que nous prononçons viennent de la nuit des temps. Les mots sont la première histoire d'un peuple. Ils en sont les archives et la plus riche mine de documents. Un de ses derniers vestiges quand celui-ci a disparu. Ne convient-il pas de les considérer comme un monument, au même titre que ceux qu'exhument les fouilles archéologiques ? Un monument à repérer, à mettre au jour et à interpréter ?

La langue celtique a été pratiquée sur un bon tiers de l'Europe, des îles britanniques et du Portugal à la mer Noire, de la Galice à la Galicie, entre 400 et 150 avant notre ère. Sa forme gauloise l'a été pendant un millénaire sur notre sol. Qu'elle y ait laissé plus que d'infimes traces paraît pour le moins naturel. Pas plus de soixante générations nous séparent d'Alésia. Elle nous reste toutefois fort mal connue et certains pourront trouver déraisonnable d'en publier un dictionnaire. Le parler, pourtant, de nos propres ancêtres !

Au cours du XX^e^ siècle, la langue gauloise n'a fait l'objet que de deux véritables études[1]. Publiant voici cinquante ans un livre remarqué sur les Gaulois, Régine Pernoud n'écrit pas une ligne, strictement, sur leur langue[2]. On peut s'étonner de cette apparente indifférence, s'agissant d'un sujet qui concerne les Français au premier chef, leur histoire, leur culture, tandis que le latin et le grec ancien continuent – et c'est heureux – d'être proposés au cursus scolaire de nos enfants.

Retrouver les traces du gaulois qui s'offrent à notre découverte est donc une entreprise à la fois utile et passionnante. Différentes pistes d'approche existent et elles ont toutes été empruntées ici : celle de l'épigraphie* gauloise qui s'est sensiblement enrichie ces dernières décennies ; celle des auteurs anciens, grecs et latins, qui nous livrent une notable moisson de termes gaulois. Ont été explorées les ressources fournies par la toponymie française ; elles sont abondantes et on les sait fort anciennes.

1. *La langue gauloise*, de Georges Dottin (Éd. Klincksieck, 1918) qui avait été collaborateur d'Arbois de Jubainville. Longtemps seul ouvrage de référence, il fut le premier à présenter une juste compréhension du sujet. Les études antérieures étaient souvent de peu de valeur et quelquefois délirantes. Ce livre contient aussi un glossaire de termes gaulois tirés des textes anciens, des inscriptions, de la toponymie et du vocabulaire français.
La langue gauloise, de Pierre-Yves Lambert (Éd. Errance, 1997, réédition 2002) reprend la question dans son ensemble en tenant compte tant des découvertes récentes dans le domaine de l'épigraphie que des nouvelles clés d'interprétation mises en évidence depuis trente ans. Incontournable et indispensable.
En dépit des inconvénients de cette démarche, j'ai choisi de ne pas utiliser le *Dictionnaire de la langue gauloise* de Xavier Delamarre (Errance, 2^e^ éd. 2003) ni le *Dictionnaire français-gaulois* de Jean-Paul Savignac (la Différence, 2004), non par dédain mais pour laisser libre cours à mes intuitions.

2. Régine Pernoud (1909-1998), *Les Gaulois*, Seuil, coll. « Le temps qui court », 1957.

Inversement, les mots qui peuvent avoir appartenu au vocabulaire de nos ancêtres ont été recherchés dans le français d'hier et d'aujourd'hui, et dans les termes dialectaux de nos régions. Certains sont incontestablement gaulois, d'autres avec une forte probabilité. Il m'est apparu, par exemple, ce qui n'avait pas été vraiment relevé jusqu'ici, que les dialectes* du Midi en conservent en assez grand nombre. Pour identifier et interpréter ces matériaux divers, les langues celtiques parlées de nos jours sont naturellement de précieuses références.

C'est ainsi qu'une patiente recherche, menée sur une vingtaine d'années, m'a permis de constituer un dictionnaire nettement plus étoffé que je ne pensais au départ. Puisse-t-il ouvrir les yeux sur une langue trop ignorée, parfois mésestimée, mais qui a sa part, ô combien, dans notre culture.

VERBA VOLANT SCRIPTA MANENT

1) Un enseignement oral

Si cette langue est si mal connue, cela tient essentiellement au fait que les Gaulois proscrivaient la transmission des connaissances par l'écriture. Parlant des druides, César dit qu'ils considéraient que ce serait une impiété de confier leur enseignement aux lettres : « *Neque fas esse existimant ea litteris mandare.* »[1] Les Gaulois connaissaient l'écriture, pourtant. À l'époque où le chef romain intervient dans leur pays, l'aristocratie était instruite. Il est certain qu'on apprenait à lire et à écrire à l'école des druides. Cependant, le contenu de l'enseignement n'était pas mis par écrit ni conservé, il était appris par cœur ! Cela correspond à une tradition culturelle probablement héritée des siècles pendant lesquels les Celtes, illettrés et nomades, ont pérégriné à travers le continent européen : leur savoir se transmettait alors oralement. Ils conservèrent après l'adoption de l'écriture ce principe d'enseignement.

Dans le tableau qu'il brosse de la société gauloise, au Livre VI de ses *Commentaires*, César nous donne encore deux raisons : « parce qu'ils ne veulent ni divulguer leur doctrine, ni voir leurs élèves, se fiant sur l'écriture, négliger leur mémoire » (BG VI, 14). La première n'a, à cette époque, rien d'extraordinaire et l'historien Jean-Louis Brunaux a dressé un parallèle intéressant avec l'enseignement de Pythagore lequel, à l'instar des druides, ne révélait ses secrets qu'aux initiés[2]. Pour illustrer la seconde raison, César nous révèle que les élèves des druides étaient réputés apprendre par cœur un nombre considérable de vers (« *magnum ibi numerum versuum ediscere dicuntur* ») ; et que ces études duraient pour certains une vingtaine d'années, ce qui suppose une matière plutôt copieuse !

1. « Ils estiment que la religion ne permet pas de confier à l'écriture la matière de leur enseignement. » (*Guerre des Gaules* VI, 14. Trad. L.-A. Constans.) Dans tout cet ouvrage, la *Guerre des Gaules* sera référencée BG.

2. Les druides, comme le philosophe et mathématicien grec Pythagore (fin du VI^e^ s. av. J.-C.), croyaient en la métempsychose et accordaient aux nombres la faculté d'approcher le divin... Cf. J.-L. Brunaux, *Des philosophes chez les barbares* (Seuil, 2006). Un autre philosophe grec du II^e^ siècle, Diogène Laërce, nous a transmis ces préceptes celtes en forme de triade : « Les dieux honorez – le mal évitez – la bravoure pratiquez. »

Les analyses modernes confirment cette vue. « Les Celtes – écrit Camille Jullian – trouvaient plus beau, plus noble, plus pieux de parler, d'entendre et de se souvenir. »[1] De son côté, Albert Grenier retient après Georges Dumézil qu'il ne leur semblait pas convenable de « confier à la lettre, chose morte et immuable, la parole vivante des poètes »[2].

Instruits dans une culture de la parole, les Gaulois étaient connus tant pour leur habileté à discourir que pour leur goût d'entendre les beaux discours. « Les Gaulois – rapporte Caton – ont deux passions : se battre et parler. » Ils avaient en Ogmios un dieu de l'éloquence. Au début du Ier siècle av. J.-C., ce sont deux Gaulois, Plotius et Griphon, qui ouvrent à Rome les premières écoles de rhétorique. Pour commencer son éducation oratoire, le jeune César, alors âgé de seize ans, fut confié aux soins du second et Cicéron déjà adulte en bénéficia aussi. On se rendait en Grèce, jusque-là, pour se former à cette discipline. Cette spécialité a perduré puisqu'il y avait à Lyon, à l'époque d'Auguste, un concours d'éloquence à l'occasion de la fête annuelle des cités autour de l'autel des Trois Gaules.

2) La maîtrise de l'écriture

Quand ils écrivaient, pour les actes administratifs et juridiques par exemple, les Gaulois utilisaient les caractères grecs (« *cum in reliquis fere rebus, publicis privatisque rationibus, graecis litteris utantur* », BG VI, 14). Après la défaite des Helvètes, César raconte qu'on trouva dans leur camp des tablettes écrites en grec portant la liste nominative de tous les émigrants de cette nation, hommes en armes d'une part, enfants, vieillards et femmes d'autre part (BG I, 29). Au total, trois cent soixante-huit mille individus ! L'administration tatillonne de notre temps ferait-elle mieux ?

Cette habitude d'écrire avec les caractères grecs se serait répandue, d'après Strabon (IV, 1-5), sous l'influence de la cité grecque de Marseille. On peut la situer vers 350 avant notre ère, au plus tôt, car les Celtes n'ont qu'assez tardivement atteint les bords de la Méditerranée. Avec l'occupation romaine, l'alphabet latin supplanta le grec.

Ainsi, hormis l'écriture oghamique[3] pour transcrire l'irlandais du haut Moyen Âge, les Celtes n'ont pas créé d'écriture spécifique, ils ont plutôt emprunté celles de leurs voisins. En Gaule Cisalpine, ils se servirent d'abord des caractères étrusques, et peut-être en Transalpine avec les tablettes de Glozel, près de Vichy. Ceux qui s'installèrent en Espagne à la fin du IVe siècle av. J.-C. empruntèrent aux Ibères leur curieuse écriture (voir p. 43).

3) Les références britanniques médiévales

Cela étant, en l'absence de textes suivis, on ne sait guère de choses de la cosmologie, des mythes religieux, de l'épopée des héros légendaires, des principes d'organisation sociale, des connaissances médicales qui pouvaient constituer la matière de l'enseignement druidique. Mais la représentation des dieux sur les stèles nous renseigne quelque peu. On peut d'autre part s'en faire une idée grâce à l'Irlande celtique : évangélisée au Ve

1. Préface de *La langue gauloise* de G. Dottin.

2. A. Grenier, *Les Gaulois*, Petite Bibliothèque Payot, 3e éd. 1994.

3. Entre le IVe et le VIIe siècles, les Irlandais ont utilisé une écriture faite d'entailles pratiquées sur une arête de pierre, et qui comprenait vingt lettres. Ce sont les caractères oghamiques*, du nom de leur inventeur mythique, le dieu Ogma (Ogmios pour les Gaulois). Voir au dictionnaire l'article VICO.

siècle par saint Patrick, elle nous a laissé une ample production littéraire où d'anciens récits païens se mêlent à la toute récente imprégnation chrétienne. Les plus anciens datent du VIIIe siècle, ils s'échelonnent sur tout le Moyen Âge. On ne peut affirmer, certes, que toutes ces œuvres sont tirées de la tradition orale des Gaulois continentaux mais leur inspiration, leur style épique ou lyrique, leur portée morale et didactique paraissent à même de nous éclairer sur ce qu'il en était à l'école des druides.

Dans la littérature française, le cycle du roi Arthur est le principal témoignage des anciens récits celtes. Les romans courtois de Chrétien de Troyes (XIIe siècle) nous font connaître ces « légendes bretonnes » avec leur féerie et leurs exploits chevaleresques. Arthur est le roi du pays de Logres qui correspond à l'ouest de la Grande-Bretagne et à la Bretagne française : dans *Yvain ou le Chevalier au lion*, sa cour se trouve à Carduel au Pays de Galles mais certains épisodes se situent en forêt de Brocéliande, aujourd'hui forêt de Paimpont en Ille-et-Vilaine. Il est protégé par l'enchanteur Merlin et la fée Morgane. Les plus valeureux de ses chevaliers se retrouvent autour de la fameuse Table Ronde, ce sont eux les véritables héros des romans de Chrétien. Difficile de démêler ce qu'il a repris des légendes celtiques et ce qu'il y a ajouté de lui-même. Historiquement, Artus, ou Arthur (« L'Ours »), est un chef breton des *Dumnonii* (Cornouailles) à l'époque de Clovis. La région, fraîchement christianisée, abandonnée par les légions romaines, est menacée par les Anglo-Saxons, envahisseurs païens. Arthur rassemble contre eux plusieurs tribus celtes, remporte la victoire du Mont-Badon (vers 495) mais est mortellement blessé à la bataille de Camlann. Les bardes ont repris et amplifié ses exploits avant que des auteurs anglais puis français ne s'en inspirent à leur tour.

LA COLLECTE DU MATÉRIAU

À première vue, traduire un texte gaulois ne devrait pas être un obstacle insurmontable : écrit en caractères grecs ou latins, on peut le lire ; des langues voisines peuvent aider à le traduire. Rien à voir, par exemple, avec la complexité inouïe du déchiffrement du linéaire B ou des glyphes mayas. Mais Michael Ventris connaissait parfaitement le grec et, pour l'écriture maya, les chercheurs disposaient de dictionnaires dans une langue qui est toujours parlée. Dans les deux cas, surtout, on était en possession de nombreux documents de recherche. Et ici réside notre principale difficulté : *les écrits gaulois disponibles ne font qu'une très maigre matière !* On ne possède ni code de lois, ni récit historique ou mythologique, ni œuvre théâtrale, ni poème, ni discours, ni proclamation... Tout ce qui aurait encore fait notre miel : lettres, contrats, testaments… n'a pas été recopié et est définitivement perdu.

1) Des textes rares et courts

On comptera pour peu de chose le *glossaire d'Endlicher*, un manuscrit découvert en 1836 dans la bibliothèque de la cour de Vienne, en Autriche. C'est une liste intitulée *De nominibus gallicis*, « Des noms gaulois », et donnant la traduction en latin d'une petite vingtaine de mots. On le date de la fin du VIIIe siècle mais il serait la copie d'un document plus ancien, du VIe peut-être, époque où le gaulois était en voie de disparition.

Hormis cela, nous disposons presque exclusivement de documents dits « épigraphiques », c'est-à-dire des textes gravés sur un support dur (pierre, argile ou métal) : dédicaces et ex-voto, épitaphes, légendes monétaires, formules galantes, comptes de potiers. Ajoutons à cela le fameux *calendrier sur bronze* découvert en 1897 à Coligny (Ain). Sans doute volontairement détruit à la fin du IIe siècle, il est incomplet mais néanmoins explicité en très grande partie[1].

Ces textes sont d'une brièveté décourageante : moins de dix mots le plus souvent. Les plus courts, deux à quatre mots, agrémentent de petits cylindres métalliques percés d'un trou utilisés par les fileuses ou les dentellières pour tendre le fil. Ils portent des formules interpellant la gent féminine, d'une inspiration parfois plus qu'égrillarde.

Toutefois, au cours des quarante dernières années, un certain nombre de trouvailles a sensiblement enrichi notre collection de textes celtiques.

En 1970, on a découvert à Botorrita, dans la région de Saragosse en Espagne, une tablette de bronze qui porte sur ses deux faces une inscription en caractères ibériques : onze lignes très nettes sur la première face, neuf sur l'autre, abîmée et moins lisible. En tout, plus de deux cents mots d'ailleurs séparés par deux points (:), ce qui est assez rare. Leur lecture révèle un texte incontestablement celtique, les terminaisons de mots et certaines racines, facilement repérables, ne laissent pas de doute mais, en même temps, on est en présence d'un dialecte celtibère sensiblement différent du gaulois de Gaule. C'est le plus long texte que l'on ait trouvé en celtique continental. Il s'agit probablement d'un texte législatif ou juridique. Les tentatives de traduction qui en ont été faites laissent cependant planer beaucoup d'incertitude[2]. Sur le même site, deux plaques de bronze ont été par la suite mises au jour en 1979 et 1994, pareillement gravées. Ces trois plaques sont datées de la première moitié du Ier siècle av. J.-C.

L'année suivante, en 1971, c'est une tablette de plomb qui est trouvée dans un ancien établissement thermal à Chamalières (Puy-de-Dôme). Elle porte un texte suivi de douze lignes comptant une cinquantaine de mots, dont beaucoup de noms de personnes. Un document daté des années 20-30 ap. J.-C.

Plus intéressant, le *plomb du Larzac*, en fait les deux fragments d'une plaque gravée recto verso, sert de support à notre plus long texte véritablement gaulois jamais découvert : plus de cent soixante mots en cursives latines sur cinquante-sept lignes de longueur variable. On y remarque deux écritures nettement distinctes. Comme pour le précédent, les spécialistes pensent qu'il s'agit de formules magiques, des imprécations pour envoûter une personne (*defixiones*) ou au contraire – et c'est plus vraisemblablement le cas ici – des invocations « apotropaïques » c'est-à-dire destinées à détourner d'une personne un

1. Le calendrier gaulois comprenait 12 mois lunaires de 29 jours formant une année de 354 jours avec un mois intercalaire. Les noms des mois sont : ***samon***, ***duman***, ***riuros***, ***anagantion***, ***ogron***, ***cutios***, ***ciallos***, ***giamon***, ***simivis***, ***equos***, ***elembiu***, ***aedrini***, ***cantlos***. Les Gaulois comptaient le temps à partir de la tombée de la nuit (BG VI, 18).

2. Ce qui frappe à la lecture de la face B, c'est la répétition fréquente de certains mots : *bintis* (14 fois), *abulos* (7 fois), *letontu* (6 fois), *aiancum* (4 fois)… Les spécialistes y voient une série de noms de personnes, de lieux d'origine voire de fonctions.

mauvais sort lancé contre elle de son vivant[1]. Ce document exceptionnel a été mis au jour en 1983 au lieu-dit La Vayssière (nom gaulois !) sur la commune de L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron).

Exhumée en 1997, la tuile de Châteaubleau (Seine-et-Marne) porte onze lignes de texte et environ soixante mots. Elle garde pour l'essentiel son mystère.

Ces inscriptions peuvent utiliser des caractères grecs, essentiellement autour de Marseille, ou bien latins. Ils sont en majuscules, immédiatement lisibles, ou en cursive dont la lecture peut être laborieuse. Tracer des arrondis même sur un support relativement malléable comme le plomb n'est pas évident et les lettres sont irrégulièrement formées. Influencée par le êta grec (η en minuscule, Η en majuscule), la transcription du *e* consiste en deux traits verticaux et ressemble beaucoup à notre *u* ; le *b* et le *d* sont fort proches... Il y a généralement peu, voire pas de séparation entre les mots (interponction parfois). Des lettres peuvent être superposées pour gagner de la place, d'autres sont effacées ou perdues sur les bordures : rétablir les parties manquantes tient de la reconstitution d'un puzzle à ceci près que l'imagination y prend nécessairement place et qu'on reste dans l'hypothèse. Quand tout se conjugue pour compliquer la tâche du lecteur, que dire alors du traducteur ?

Au total, répétons-le, l'inventaire des écrits gaulois reste largement frustrant. Leur déchiffrement est desservi par un matériel qui n'atteint pas la masse critique qui en assurerait le succès. Devant une telle pénurie, on se prend à rêver d'une découverte qui mettrait au jour un texte de l'importance et de la lisibilité de la Table Claudienne, par exemple, qui compte dans les sept cent cinquante mots. Quant à un document bilingue à l'image de la pierre de Rosette, ce serait folie de seulement l'imaginer : « Combien on aimerait à posséder ne fût-ce qu'une page de la langue de nos ancêtres ! Avec quelle piété on scruterait chaque mot ! Cette satisfaction nous sera à jamais refusée. »[2]

Frustrant, mais passionnant ! Cette carence n'est certes pas une raison pour se détourner de nos racines celtiques en les considérant comme mineures. « Misérables sont les historiens qui ne comprennent le passé que par les restes de ce passé : ils le tuent, si je peux dire, une seconde fois », estimait Camille Jullian.[3]

1. L'étude du plomb du Larzac a fait l'objet d'un travail collectif remarquable dirigé par Michel Lejeune et publié dans *Études Celtiques XXII*, 1985, p. 95-177.

2. F. Lot, *La Gaule* (Fayard, 1947). Il existe toutefois une inscription bilingue sur pierre découverte à Verceil (Italie), avec un texte latin suivi de sa traduction gauloise. Mais c'est un texte court dont la partie gauloise, simplifiée, ne traduit pas littéralement le latin. Voir P.-Y. Lambert, *op. cit.*, note 1, p. 76-78.

3. C. Jullian, préface de *La langue gauloise* de G. Dottin. Voir aussi p. 52 le chapitre sur les anciens préjugés.

L'INSCRIPTION DE VITROLLES

Prenons à titre d'exemple la gallo-grecque de Vitrolles, quatre lignes sur une pierre encastrée dans le mur du clocher de l'église paroissiale. Il s'agit donc d'une pierre de réemploi, comme il y en a beaucoup dans le Midi, qui n'est plus visible aujourd'hui. Le texte se présentait ainsi :

…(TI)ΥΑΛΟΣΑΔΡΕ…
…ΣΠΡΑΙΤωΡΣΟΜΑ…
…ΑΡΡΟΣΑΤΤΟΥΝΙΟ(Σ)…
…ΑΚΤΟΣΣΟΜΑ…

et se lit :

« …(ti ?)**oualossadré… – …spraitorsoma… –**
…arrosattounio(s)… – … actossoma… »

1) Doit-on voir une fatuité dans le choix de caractères grecs pour un texte qui peut dater du IIe siècle ? Non, car Marseille tout proche était le centre principal de la culture hellénique en Occident. De surcroît, la Grèce était à la mode à cette époque comme nous le rappellent les *Pensées* de l'empereur Marc-Aurèle, rédigées en grec à l'image de son modèle stoïcien, Épictète.

2) Cette inscription n'a pas de sens en grec. Le texte ne peut être que gaulois, il comporte d'ailleurs un nom de personne, **Attounio(s)**, clairement gaulois. De même le début, **ti ?-valos**, est certainement la fin d'un autre nom d'homme terminé par « -alos », suffixe que l'on retrouve dans d'autres noms, par exemple Cassitalos, Ciallos, Congenoalos, Dannotalos, Magalos, Regoalos, etc.

3) Dans les dédicaces gauloises, les deux premiers mots sont le plus souvent le nom de celui qui apporte l'offrande suivi de celui de son père terminé par « –icnos », suffixe de filiation. Nous suivons volontiers Pierre-Yves Lambert quand il restitue quelque chose comme :

« (Lati-)**valos Adre (**-ssicnos) »
Lativalos fils d'Adressos

4) Cette interprétation suppose qu'il manque sur la gauche une ou deux lettres à chaque ligne ; un peu plus à droite.

5) Les deux mots suivants nous donnent le titre de ce personnage : **praitor soma…**, le dernier mot étant incomplet. **Praitor** est un mot latin *(praetor)*, en français *préteur*. Sous l'Empire, il a un sens général et s'applique au responsable d'une fonction administrative particulière. On ne connaît par ailleurs dans la région de Vitrolles ni localité ni tribu commençant par **soma…** . Je suggère donc la lecture **somarias** : « bêtes de somme ». En bas latin, *sauma*, d'origine grecque, désigne le bât ou la charge portée par une bête (cf. Isidore de Séville, VIIe siècle), le mot est transcrit *soma* un peu plus tard (*Gloses de Reichenau*, VIIIe siècle). En ancien français, le *sommerier*, puis *sommelier* est le conducteur des bêtes de somme (Chrétien de Troyes, XIIe siècle), mot qui continue le latin impérial *sagmarius.* D'où :

praitor soma(rias)
responsable des conducteurs de bêtes de somme

Sous l'Empire, le transport vers l'intérieur des marchandises débarquées ou produites sur la côte provençale était assuré par des convois qui pouvaient compter des dizaines de bêtes chargées de sel, vin, huile, armes, pourpre. Ces convois gagnaient Lyon, Autun, Orléans, Reims et les légions disposées sur le *limes*. Ils y portaient les soldes, pour partie en nature (blé, sel) et d'autres approvisionnements. Ils revenaient chargés d'autres produits (blé, tissus, métaux, poisson séché, ambre). Dans cette inscription, le préteur en question peut être le responsable de ces transports officiels.
Comme le sel (à l'origine du mot *salaire*) était une des principales denrées transportées, une autre traduction est d'apparenter **soma…** à *saumure* dont l'étymologie est incertaine.

6) Dans la même perspective, on remarque que la troisième ligne commence par **–arros** : avec un **c-** devant (K en grec), on obtient **carros**, nom gaulois d'un char à deux roues attelé et bâché. Peut-on risquer de prolonger ainsi notre traduction : « chef des bêtes de somme (et) des fourgons » ? Sans doute pas car la désinence de *carros* fait difficulté.
Une autre hypothèse consiste à faire de **-arros** la fin du premier nom d'Attounio(s). Avec le redoublement du rhô (P en majuscule), ce pourrait être la fin de « maros » (en gaulois : grand) qui entre dans de si nombreux noms gaulois : Agomaros, Atepomaros, Nertomaros, Viridomaros, etc. Dans les noms plus courts, on a Cavaros (« Le géant » ?) ou Blaros (« Le tacheté »).

7) Suit en effet le deuxième nom d'homme, **Attounio,** avec une dernière lettre en partie effacée qui ne peut être qu'un sigma (Σ) : **Attounios**. Ce n'est pas le destinataire d'une dédicace car le mot est au nominatif (cas sujet). Il est donc vraisemblable que ce personnage est associé au premier. Dans ce cas, l'inscription s'organiserait ainsi :
1ère ligne : nom du premier commanditaire du monument,
2e ligne : son titre,
3e ligne : nom du deuxième commanditaire,
4e ligne : son titre.

8) Dernière ligne : **…actossoma…** que l'on peut couper **…actos soma…** avec le même début de mot que ligne 2. Comment traduire ? P.-Y. Lambert avance : « décision des Soma- » ? Une autre possibilité est que **…actos** fasse partie du titre d'Attounios ici associé à la démarche de (Lati-)**valos**.
Dans ce cas, on pourrait lire, par exemple, **amb-actos**, ici l'associé hiérarchiquement inférieur de (Lati)-**valos**.

9) On note donc, ce qui est assez rare, l'absence apparente d'un verbe et d'un nom de dédicataire. Le texte serait plutôt une signature qu'une dédicace. Signature des commanditaires apposée sur le monument offert à la cité : porte, stèle, statue de l'empereur… dans le cadre de ce qu'on appelle l'évergétisme.

Pour conclure, on voit quels tâtonnements impose cet exercice ! Et combien il est difficile de trancher.

*2) Les apports de l'onomastique**

La déficience des documents écrits est en partie compensée par la richesse des informations fournies par la toponymie et l'anthroponymie.

a) Les noms de lieux

Les noms de lieux conservent en France un grand nombre de termes gaulois.

❖ Beaucoup de nos *grandes villes* remontent en effet à l'Antiquité prélatine et on en connaît l'ancien nom, par exemple :

Catolacum : Saint-Denis
Cenabum : Orléans
Durocortorum : Reims
Gesocribate : Brest.

Il n'est pas rare que le nom actuel lui-même dérive directement du nom gaulois, voire prégaulois :

Avenio : Avignon
Burdigala : Bordeaux
Divio : Dijon
Nemausus : Nîmes
Tolosa : Toulouse
Vesontio : Besançon.

Et dans bien des cas ce nom gaulois peut être traduit :

Catumagos : « Le champ de bataille » (Caen)
Condate : « Le confluent » (Rennes)
Divodurum : « La porte divine » (Metz)
Lemono : « De l'orme » (Poitiers)
Lugdunum : « La forteresse de Lug » (Lyon)
Nemetodurum : « La porte du sanctuaire » (Nanterre).

On peut voir un signe de vitalité dans le fait que tant de nos cités aient conservé leur nom d'origine malgré cinq siècles d'une présence romaine si prégnante en milieu urbain. Certaines, il est vrai, ont adopté un nom mixte, latin-gaulois, en particulier pour honorer l'empereur et lui signifier leur allégeance :

*Alno-**ialo*** : Auneuil (latin *alnus* : aulne, gaulois *ialo* : clairière)
*Augusto-**magus*** : Senlis (*magos* : lieu de marché)
*Augusto-**nemetum*** : Clermont-Ferrand (*nemeto* : sanctuaire)
*Augusto-**bona*** : Troyes (*bona* : fondation)
*Augusto-**ritum*** : Limoges (*ritu* : gué)
*Caesaro-**durum*** : Tours (*duro* : porte)
*Julio-**magus*** : Angers (*magos* : lieu de marché).

Mais les quatre dernières prirent, ou reprirent, par la suite le nom du peuple dont elles étaient la capitale, respectivement : Tricasses, Lémovices, Turons, Andécaves. Et si bien d'autres villes reçurent aussi un nom romain au début du principat, ce ne fut souvent que pour un temps, le retour au nom gaulois étant favorisé par la longueur décourageante de certaines appellations, par exemple :

Colonia Augusta Tribantium ⇔ ***Londinium*** (Londres)

Colonia Firma Julia Secundanorum Arausio ⇔ ***Arausio*** (Orange)

Colonia Julia Paterna Sextanorum Arelatensium[1] ⇔ ***Arelate*** (Arles).

❖ Bien plus nombreux, les noms de nos *quartiers ruraux* (microtoponymes*) remontent eux aussi au parler gaulois pour une large part. Ils rappellent la végétation qu'on y trouvait, la qualité ou l'affectation de la terre. Ainsi par exemple :

TOPONYME	NOM GAULOIS
Les Andains (m.) : rangée de céréales, de foin fauchés	***Andeno***
Les Balayes (f.) : genêts	***Balano***
Le Béal, le Bial : rigole d'irrigation	***Bedal***
La Blache : taillis de chênes blancs	***Blaca***
La Baune, la Borne : limite, borne	***Bodina***
La Borde : petite habitation rurale isolée, en bois	***Borda***
Le Bouzic : friche	***Bodica***
Le Breuil : bosquet, bois-taillis	***Brogillo***
Les Chalayes (f.) : fougères	***Calania***
Le Chambon : terre alluviale près d'une courbe de rivière	***Cambo***
La Clède, la Claye : barrière à claire-voie	***Cleta***
Les Clots (m.) : replat au bas d'une pente	***Clotto***
La Combe : vallon aux flancs symétriques	***Cumba***
Le Couderc, le Cuerc : pré commun	***Coterico***
Le Cros : dépression de terrain	***Croso***
La Gorce : jardin enclos	***Gortia***
La Grave : endroit graveleux ou sableux	***Grava***
Les Marles (f.) : marnes, terre argileuse	***Margila***
La Narce : prairie humide	***Nartia***
La Noue : terre grasse et humide	***Nauda***
Les Ouches (f.) : terre meuble et fertile, jardins	***Olca***
Les Sagnes (f.) : terrain marécageux	***Sagna***

1. Arles accueillit les vétérans de la VI[e] légion (*Sextanorum*) de César et fut promue par lui au rang de colonie romaine (*Colonia*) pour son soutien dans sa lutte contre Marseille (46 av. J.-C.). Auguste lui ajouta encore le nom de son père adoptif (*Julia Paterna*).

La Vabre, la Vaure : ruisseau intermittent, ravin	***Vabera***
La Vayssière : plantation de noisetiers	***Vassiara***
La Verchère, la Guerche : champ cultivé près de la ferme et qui en dépend	***Vercaria***
La Verne, la Vergne : lieu planté d'aulnes	***Verno***
La Vorge, la Vourze : saule	***Vorgia***

Sans aucun doute, chacun connaît un lieu-dit, un écart de commune qui porte un de ces noms. Leur permanence est tout à fait remarquable : certains sont toujours employés comme noms communs dans le langage courant de nos campagnes comme *bial*, *combe*, *sagne*, *verne*...[1] Ils sont à l'origine de très nombreux noms de famille[2]. Avec les noms de rivières, plus souvent préceltiques, ce vocabulaire est le plus ancien qui soit parvenu jusqu'à nous.

Dans le passé, il n'est pas rare que, par méconnaissance, certains mots typiquement gaulois aient été rattachés au latin. Cela se vérifie aussi pour les toponymes.

Prenons dans le tableau ci-dessus l'ancien français **sagne(s)**, très répandu dans nos campagnes. Il désignait une dépression de terrain où les eaux stagnent, c'est-à-dire un marais et encore sa végétation spécifique dite en occitan *sanhiera* : sanière)[3]. Il s'agit en effet d'un terme purement occitan : *sanha* (prononcer « sanio »). Certains dictionnaires l'ont fait dériver du latin *sanies*[4] : « sang mêlé de pus » des plaies infectées, ce qui n'est pas vraiment la même chose. D'autant que le latin a un mot bien à lui, *palus*, pour désigner le marais et qui est également présent dans notre toponymie (Lapalud, Althen-des-Paluds dans le Vaucluse…). Pourquoi les Gallo-Romains auraient-ils – bizarrement et si fréquemment – employé un terme différent pour nommer les endroits marécageux ? Et dans un sens que le latin ignore ? Parce que les marais étaient déjà appelés *sagnes* quand les Romains arrivèrent sur notre sol. Remarquons d'ailleurs que *sagnes* – plus souvent au pluriel – est particulièrement représenté dans les terroirs écartés du Massif Central où le gaulois a continué plus longtemps d'être parlé[5]. Ce mot n'est pas latin, mais il existe dans l'ancien breton *(san)* : il est bien gaulois.

b) Les noms de peuples et de personnes

Il y a ensuite tout le registre des noms de peuples et de personnes. La *Guerre des Gaules* est ici notre source la plus intéressante. César n'y mentionne pas moins de cent cinq dénominations de groupes d'habitants (ethnonymes) des Trois Gaules, des Alpes et de la Bretagne (Angleterre), et soixante et un noms d'hommes gaulois (anthroponymes). Mais

1. On remarquera parmi ceux-ci une majorité de noms féminins, habituels pour ce qui a trait à la terre. Cf. Laprade, Laprat, noms de quartiers ruraux, du latin *pratum* (neutre), « pré ».

2. Voir p. 56 et note 1 p. 57.

3. À partir de là, le nom s'est conservé pour nommer la prairie humide, le quartier rural aménagés à l'emplacement d'un ancien marais asséché.

4. Pas tous. Ainsi, Louis Alibert, *Dictionnaire occitan-français* (Institut d'Études Occitanes, Toulouse,1966) l'estime « plus probablement pré-indo-européen ».

5. Voir p. 37 la survivance de termes gaulois dans les parlers occitans.

on en trouve aussi chez les autres historiens latins, notamment Tite-Live. Les noms de peuples peuvent être des qualificatifs simples :

Remi :	« Les Premiers »	⇨	Rèmes, de la région de Reims
Senones :	« Les Anciens »	⇨	Sénons, de la région de Sens
Vocontii :	« Les Vingts »	⇨	Voconces du Vercors, du Diois et des Baronnies.

Ou bien des associations nom-qualificatif ou qualificatif-nom :

Segovellauni : « Les meilleurs par la force » (région de Valence)

Veromandui : « Les vrais guerriers » (Vermandois).

D'autres fois, ce sont des composés où l'on retrouvera des éléments communs : préfixes, radicaux, suffixes. Par exemple :

Amb-Ivar*(a)*-***eti*** : « Ceux qui habitent de part et d'autre de l'Avara » ⇨Ambivarètes, peuple de la Gaule Belgique

A*(d)*-***treb****(a)*-***ates*** : « Ceux qui habitent vers les hameaux » ⇨ Atrébates, autre peuple belge en Artois.

La dénomination des nations celtes rappelle de même les qualités que l'on s'attribue, l'arbre-totem auquel on se réfère :

Pictavi : « Les Rusés »

Vellavii : « Les Valeureux »

Bituriges : « Les Rois du monde »

Caturiges : « Les Rois du combat »

Arverni : « Ceux qui sont près des aulnes »

Eburovices : « Les Combattants de l'if »

Lemovices : « Les Combattants de l'orme ».

Pour les Gaulois, en effet, les noms de nation ou de personne ont un sens clair et il en va de même pour les noms de lieux. Cela peut surprendre le Français d'aujourd'hui pour qui « Robert », « Basques » ou « Dijon » sont essentiellement des mots-codes, sans signification particulière même s'ils en ont une à l'origine. On appelle *désémantisation* ce processus de perte de sens. Chez nos ancêtres, rien de tel : un bourg s'appelle « La clairière de l'aulne » (***Verno-ialo*** : Verneuil) ou « Le pont sur la Somme » (***Samaro-briva*** : Amiens). Un homme « Le Renard » (***Luern***), « Fils du combat » (***Catu-gnatos***) ou « Le Neveu du forgeron » (***Goban-nitio***). Le choix du nom ne recule pas devant l'hyperbole, d'où la fréquence des anthroponymes* terminés par ***-maros*** (grand) et naturellement ***-rix*** (chef), ne serait-ce que pour donner une idée d'autorité ou de compétence :

Virido-maros : « Grand par la vigueur »

In-dutio-maros : « Grand dans le devoir »

Ver-cingeto-rix : « Grand chef des guerriers »

Epo-redo-rix : « Chef des chars de cavalerie ».

Au passage, notons que les noms d'hommes terminés par ***–rix*** ne sont pas aussi répandus que le laisse entendre une célèbre bande dessinée, et infiniment moins fréquents que ceux terminés en ***–os***.

3) Le gaulois dans les textes latins

a) Les auteurs classiques

Du vocabulaire gaulois est cité en assez grand nombre par les écrivains romains. L'époque où ils ont vécu montre que ces citations sont encore rares chez les auteurs antérieurs à la conquête de la Gaule ; il faut dire aussi que les hommes de lettres y sont moins nombreux. On relève cependant chez Plaute (IIIe-IIe siècle av. J.-C.) le verbe ***battuere*** (battre), emprunté aux Gaulois cisalpins, et ***tragula*** (javelot muni d'une courroie). ***Drusus***, père de Tibère, et ***Galba*** portent des surnoms gaulois adoptés par un ancêtre au IIe siècle avant notre ère.

Mais c'est surtout après la soumission de la Narbonnaise (125-121) et naturellement celle du reste de la Gaule (58-51), soit aux Iers siècles avant et après notre ère, que les emprunts sont les plus nombreux. Les contacts humains, les échanges économiques dans les deux sens, deviennent infiniment plus denses avec l'entrée de la Gaule dans le monde romain. On ne dira pas pour autant que ces mots sont aussitôt intégrés au vocabulaire latin, ils émaillent d'abord des récits sur les usages gaulois, mais cela veut dire tout au moins qu'ils sont compris des lecteurs romains, comme pour nous quand on parle de lamas tibétains ou de tsunami. Certains, pourtant, vont être complètement adoptés en latin. ***Caballus***, au départ « cheval hongre », est un exemple caractéristique. Cité déjà par Horace, contemporain de Virgile, il devient courant chez les auteurs du siècle suivant (Martial, Pétrone, Sénèque) et finit par concurrencer le classique *equus*.

Voici quelques-uns de ces « celticismes » :

❖ au Ier siècle av. J.-C. :

– ***carrus*** (chariot), ***druidae*** (druides), ***ponto*** (bac, bateau de transport fluvial), ***vergobretus*** (vergobret, magistrat gaulois) chez César ;

– ***alaudae*** (alouettes, nom des soldats d'une légion gauloise au service de César) chez Cicéron ;

– ***bracae*** (pantalon gaulois) chez Properce ;

– ***sagum*** (sorte de manteau puis casaque militaire) chez Catulle et Cicéron ;

– ***bitumen*** (bitume), ***dama*** (daim) chez Virgile ;

❖ au Ier siècle ap. J.-C. :

– ***bardus*** (barde, poète et chanteur celte) chez Lucain ;

– ***braces*** (malt), ***cervisia*** (cervoise), ***glastum*** (pastel), ***rufio*** (lynx), ***salmo*** (saumon), ***sapo*** (savon), ***vela*** (vélar ou sisymbre) chez Pline ;

– ***raeda*** (chariot) chez Quintilien ;

– ***arepennis*** (arpent) chez Columelle ;

❖ au IIe siècle :

– ***cruppellarius*** (sorte de gladiateur gaulois) chez Tacite ;

– ***beccus*** (bec) chez Suétone ;

– ***cambiare*** (changer) chez Apulée.

Pour certains, l'origine gauloise est clairement mentionnée : ainsi ***raeda*** par Quintilien, ***braces*** par Pline, ***alauda***, ***beccus***, ***galba*** (ventru) par Suétone. Pour les autres, le sujet évoqué (***bracae***, ***vergobretus***…), l'absence du mot dans la langue classique, le préfixe (***arepennis***) voire sa sonorité le suggèrent.

On trouve également, mais en moins grand nombre, du gaulois chez les auteurs grecs. Ainsi, *barde* était cité déjà par Posidonios et Diodore de Sicile au Ier siècle av. J.-C.

b) Le latin du Bas-Empire

Avec la décadence des IIIe-Ve siècles, le latin parlé dans l'Empire est gagné par des termes issus des idiomes de toutes les provinces. Le latin vernaculaire de l'île de Bretagne n'est pas le même que celui de la province d'Afrique, sans empêcher l'intercompréhension. La langue classique se réduit à une minorité de lettrés, et encore... La Gaule occupe alors, malgré la crise, un espace économique de premier ordre, elle a une importance stratégique sans équivalent en raison de la nécessité de défendre la frontière du Rhin. C'est le temps des empereurs gaulois. Le *latin de Gaule* s'enrichit de termes indigènes, alors même que l'usage du gaulois décline sensiblement, même dans les campagnes. On retrouve très naturellement ces mots chez les auteurs gallo-romains comme Ausone, Marcellus de Bordeaux ou Sidoine Apollinaire[1] ; mais également chez les autres sous l'influence des négociants gaulois et des légionnaires, ceux-ci pour une part recrutés en Gaule, qui influencent le *latin populaire* parlé à Rome. Sans aller jusqu'à prétendre que le bas latin fut presque un patois celtique[2], il n'est pas douteux qu'il a absorbé beaucoup de vocabulaire transalpin. Quelques exemples :

– ***caracalla*** (manteau long) est le nom d'un empereur du début du IIIe siècle ; comme nom commun, il est cité par Aurélius Victor (IVe siècle) ;

❖ au IVe siècle :

– ***drappus*** (étoffe) par Oribase ;

– ***gubia*** (gouge, burin) par Végèce ;

– ***leuga*** (lieue) par Ammien Marcellin ;

– ***burrae*** (bêtises) par Ausone ainsi que les noms de poissons ***alausa*** (alose), ***salar*** (truite), ***tinca*** (tanche) que l'on trouve dans son poème *La Moselle* ;

– de nombreux noms de plantes par Marcellus dans ses recettes médicinales : ***baditis*** (nénuphar), ***bricumus*** (armoise), ***bugillo*** (bouillon-blanc), ***calliomarcus*** (tussilage), ***calocatanus*** (coquelicot), ***corma*** (bière d'orge), ***gilarus*** (serpolet), ***odocos*** (hièble), ***ratis*** (fougère), ***visumarus*** (trèfle)…

❖ au Ve siècle :

– ***camox*** (chamois) chez Polémius Silvius ;

– ***benna*** (sorte de voiture) chez Festus ;

– ***branca*** (patte, d'où fr. *branche*) chez les Gromaticiens.

1. Et encore Trogue Pompée, Paulin de Nole, Eucher, Virgile le Grammairien, Claudien Mamert, les poètes Rutilius Numatianus et Cyprien le Gaulois...

2. M. Pelletier, *La Revue des Nations*, 1914.

Ce vocabulaire gaulois envahissant se remarque notamment dans les productions propres aux artisans gaulois comme :

birrum (capote) ***burra*** (bourre) ***brocca*** (broche)
carruca (carrosse) ***cleta*** (claie) ***drappus*** (drap)
essedum (cabriolet).

Dans ce registre, les emprunts ont des chances de se retrouver dans d'autres langues romanes, l'espagnol par exemple, et c'est effectivement le cas pour les mots devenus en français :

FRANÇAIS	ESPAGNOL	GAULOIS/BAS LATIN
braie	bragas	***braca*** (Properce, Ovide, Tacite)
cabane	cabana	***capanna*** (Isidore de Séville, VI^e^-VII^e^)
cervoise	cerveza	***cervesia*** (Pline)
chamois	gamusia	***camox*** (Polémius Silvius, V^e^)
char	carro	***carrus*** (César)
gouge	gubia	***gubia*** (Végèce, Isidore de Séville)
lieue	legua	***leuga*** (Ammien Marcellin, IV^e^)
lotte	lotta	***lotta/*lota*** (Scoliaste de Juvénal, v. X^e^)
pinson	pinzon	****pinsio*** (?)
savon	jabón	***sapo*** (Pline)
tanche	tenca	***tinca*** (Ausone)

On retrouverait pareilles correspondances en italien (*gamba* : jambe, *saio* : saie…) mais il ne faut pas négliger la possibilité que ces mots viennent directement du celtibère et du gaulois cisalpin plutôt que du latin décadent.

c) Le latin du Moyen Âge

Le vocabulaire gaulois reste présent dans le *latin du Moyen Âge.* Les rédacteurs, dont la culture latine n'était pas parfaite, ont repris des mots de la langue vulgaire en les affublant de terminaisons latines. Soit le terme approprié n'était pas connu, soit l'équivalent n'existait pas dans la langue classique. Les dictionnaires étymologiques et les dictionnaires d'ancien français détectent encore insuffisamment ces mots « latins » qui n'en sont pas. En voici quelques exemples :

clocca (cloche) ***derbita*** (dartre) ***pinsio*** (pinson)
veredus (cheval de poste) ***vidubium*** (serpe)…

Souvent d'ailleurs, l'ancien français continue directement le gaulois. Ainsi, *coldre* (gaulois ***coldoro***) : coudrier.

Pourquoi ne pas les rattacher à leur tronc véritable plutôt que de les tenir pour du bas latin ou du vieux français venu on ne sait d'où ? Longtemps, ces prolongements celtiques jusqu'à notre langue parlée d'aujourd'hui ont été sous-estimés au point que les anciens

dictionnaires étymologiques, qui allaient chercher chez les Hébreux ou les Coptes l'origine de notre vocabulaire, oubliaient les Gaulois !

L'INTERPRÉTATION DU MATÉRIAU

Ce corpus est assez disparate, il faut bien l'avouer. Une fois reconnu ce qui est proprement gaulois, comment le traduire ? On s'appuiera pour cela sur deux références lexicologiques : les langues celtiques et l'occitan.

1) Une langue celtique

La première est très utilisée et à juste titre : parmi les langues indo-européennes, le gaulois se rattache au groupe continental de la branche celtique. Les langues celtiques modernes (voir tableau ci-dessous) sont donc précieuses pour authentifier l'origine gauloise d'un terme, un toponyme par exemple, et tenter de le traduire.

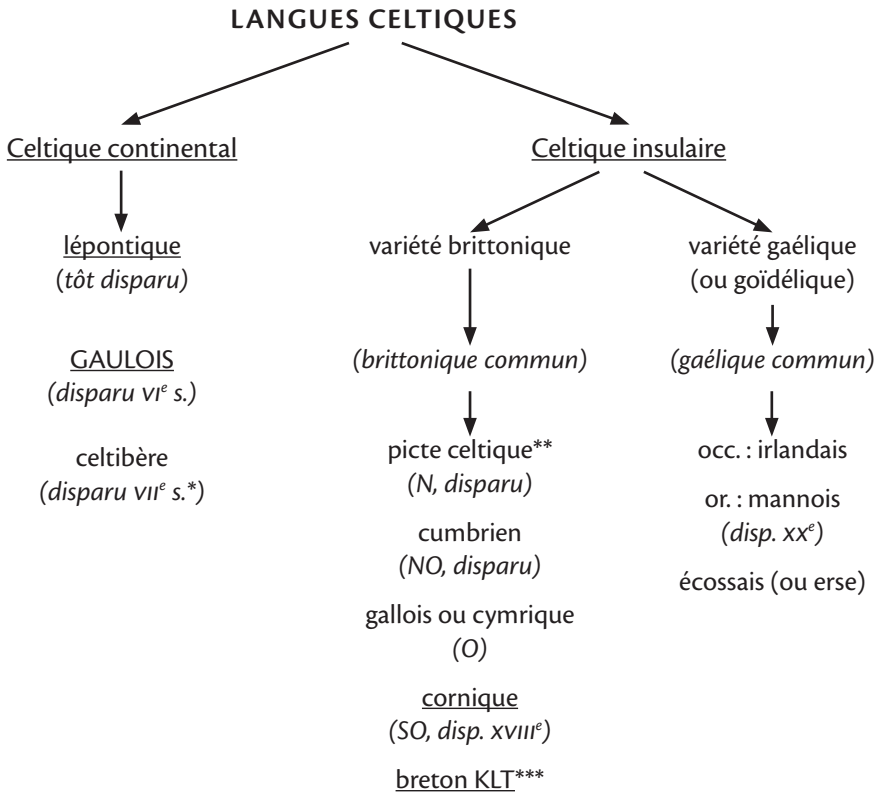

Les langues avec P sont soulignées (voir p. 34).
** Sous sa forme galicienne.*
*** Deux langues étaient parlées chez les anciens Pictes d'Écosse, l'une pré-indo-européenne que H. Guiter a soutenue proche du basque, l'autre proche du brittonique (P-celtic Pictish).*
**** Le breton vannetais est plus proche du celtique continental que le KLT (voir ci-après).*

Les Lépontes (cf. lépontique, fig. ci-dessus) habitaient dans l'Antiquité la région du lac Majeur, du lac de Côme et le Tessin actuel. C'était une population ligure à l'origine mais des Celtes se fixèrent chez eux plusieurs siècles avant notre ère, probablement lors de la migration du début du IVe siècle qui vit la plaine du Pô passer sous leur domination.

Goïdélique/gaélique, d'où le français Gaëls, vient d'un terme de vieux gallois, ***guoidel*** (gallois moderne *gwiddel*), signifiant « pillard » pour désigner les Irlandais qui lançaient des raids de pillage sur leurs côtes. On retrouve jusque dans le géant Morholt de Tristan et Yseult (XIIe siècle, mais la légende celtique est plus ancienne) une réminiscence du féroce Irlandais.

Le cornique était parlé en Cornouailles, c'était une langue extrêmement proche du breton. Sa dernière locutrice est décédée en 1777. Le mannois ou manxois, langue gaélique, était parlé dans l'île de Man. Pour cette langue, le dernier locuteur est mort en 1974 mais quelques familles de l'île s'efforcent de le faire revivre.

a) Celtique continental et celtique insulaire

Une première distinction s'impose : les langues celtiques continentales ont disparu, et depuis longtemps, au profit d'une langue romane issue du latin. Le fossé maritime, l'éloignement géographique ont préservé une partie des langues insulaires comme le montre le tableau de la page précédente. Mais elles sont aujourd'hui fortement menacées par l'anglais : le cornique et le mannois ont disparu, le gaélique est presque moribond tant en Irlande qu'en Écosse.

Il s'ensuit que les inscriptions dans les dialectes* continentaux remontent à l'Antiquité, avant et après la conquête romaine, tandis que les textes dans les dialectes insulaires datent, pour les plus anciens, du haut Moyen Âge.

b) Breton et brittonique

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le breton n'est pas plus proche de l'ancien gaulois que les langues britanniques les plus voisines. Aux Ve et VIe siècles, l'Armorique, dévastée par les incursions des pirates saxons, fut en partie repeuplée par des réfugiés gallois et cornouaillais fuyant les pillages de ces mêmes Saxons en Grande-Bretagne. D'où le nom donné dès lors à cette péninsule. Ces Celtes d'Outre-Manche, déjà christianisés, étaient fortement encadrés par leurs prêtres et leur installation est rappelée par les nombreux toponymes* en PLOU- (paroisse, par exemple Plougastel) et TRÉ- (subdivision de la paroisse : Tréguier), au nord et à l'ouest du domaine bretonnant[1]. Leur influence linguistique ne l'est pas moins, elle correspond au breton KLT (Cornouaille-Léon-Trégor, trois anciens évêchés) et c'est pourquoi la langue bretonne s'apparente plus au gallois qu'au vieux celtique continental (cf. tableau p. 29)[2]. On pourra en trouver maints exemples dans le dictionnaire inclus dans cet ouvrage. En voici quelques-uns avec le terme gaulois dont ils dérivent :

1. Maurice Le Lannou, *La Bretagne et les Bretons*, PUF, « Que sais-je ? » n°1750, 3e éd. 1992, p. 17-20.

2. Il est amusant de signaler qu'en breton « français » se dit *gall*, « langue française » *galleg*, « parler français » *gallegan* ; et « gaulois » *galian*.

Langue ancienne	Langues modernes		
GAULOIS	BRITTONIQUE		TRADUCTION
	Breton	Gallois	
aballo	aval	afal	*pomme*
abona	avon	afon	*rivière*
agranio	irin	eirin	*prunelle*
bana	bann *(vx)*	ban	*corne*
banvo *(goret)*	banv *(truie)*	banw	*porc*
bitu	bed	byd	*monde*
bedu	bez *(fosse)*	bedd	*fossé*
blato *(farine de blé)*	bleud	blawd	*farine*
broccos *(bout pointu)*	broc'h	broch	*blaireau*
bronia	bronn	bron	*sein*
buda	buz	budd	*victoire*
onno	onn	onno	*frêne*
parios	per	pair	*chaudron*
prinno	prenn	pren	*bois*
reda *(voiture)*	red	rhed	*course*
rusca	rusc	rhisg	*écorce*
sedo	sez	sedd	*siège, demeure*
suca	sug	syg	*corde*
taranos	taran	taran	*tonnerre*
tarvos	tarv	tarw	*taureau*
turcos	tourc'h	twrch	*verrat*

Ces éléments suffisent à montrer combien le vocabulaire breton ressemble au gallois et c'est encore plus vrai du cornique, autre dialecte* brittonique insulaire. Si, au milieu du XX^e^ siècle, les pêcheurs bretons n'avaient pas de difficulté à communiquer dans leur langue avec leurs homologues gallois, on peut penser que c'était a fortiori le cas dans l'Antiquité.

Toujours au détriment de l'analogie avec le gaulois, les points communs entre breton et gallois-cornique ne s'arrêtent pas là. Par exemple, la palatalisation* */gw/* en breton du */v/* gaulois :

Celtique continental	Celtique brittonique	
GAULOIS	BRETON	GALLOIS
vanno *(faible)*	gwan	gwan
vassos *(serviteur, valet)*	gwaz	gwas
vello *(bon, bien)*	gwell	gwell
vercaria *(champ, verger enclos)*	gwerje	
vergo *(efficace ?)*	gwerg	gwery
verno *(aulne)*	gwern	gwern